

## Initiation aux gestes de premiers secours

### Objectifs pédagogiques :

- Initier les participants aux gestes de base de premiers secours ;  
Sensibiliser les participants à la prise en charge d'une victime selon leur urgence vitale ;

### Personnes concernées et prérequis :

Personnes concernées : Toute personne sensibilisée aux gestes essentiels d'urgence (« gestes qui sauvent ») qui peuvent être pratiqués lors d'accidents de la vie quotidienne (accident du travail – accident domestique)

### Intervenant :

Formateur sauveteur secouriste du travail.

### Informations pratiques :

- Nombre de participant maximal : Groupe de 8 stagiaires maximum.
- Durée : 4 heures, soit 1 jour(s).
- Nature de l'action : intra-entreprise ou inter-entreprise.
- Dates : Formation en présentiel, selon dates définies dans l'offre de prix et convention de formation.

### Pédagogie :

- Méthodes et moyens pédagogiques / techniques : - Apports théoriques illustrés par des exercices pratiques avec utilisation de matériel spécifique : mannequin (adulte-enfant-nourrisson), DAE, matériel de simulation ;
- *Suivi et sanction : feuille de présence, attestation de présence à une action de formation, remise d'un livret mémo de formation aux stagiaires.*

### Matériel nécessaire pour suivre la formation :

Aucun.

### Délais accès :

- Selon les disponibilités des formateurs/trices,

### Accessibilité :

Chaque situation de handicap étant unique, nous vous demandons de préciser à l'inscription l'handicap du stagiaire. Nous pourrions ainsi confirmer l'ensemble des possibilités d'accueil et de mise en œuvre de la formation. L'accessibilité aux locaux de la formation est sous la responsabilité de l'organisme accueillant. La formation est délivrée au moyen de supports visuels commentés, et donc accessible à toute personne pouvant les suivre, y compris munie le cas échéant d'équipements adaptés. Pour toutes informations complémentaires, nous consulter.

### Références réglementaires :

- Arrêté du 06/11/2009 relatif à l'initiation des personnes non médecins à l'utilisation des défibrillateurs automatisés externes ;

## CONTENU DE LA FORMATION

MODULE 1 – ALERTER

**Informations complémentaires :** Pour toute demande de renseignements complémentaires (mode de validation, équivalences, passerelles, suites de parcours et débouchés) ainsi que pour les